



# A l'école comme au jardin, coopérons pour demain !

Planter – Sentir – Comprendre – Observer – S'émerveiller – Goûter – Biner – Cuisiner – Créer – Coopérer

## Quels objectifs ?

Cette activité d'apprentissage pluridisciplinaire favorise l'acquisition de connaissances et de compétences dans les domaines artistiques, scientifiques, civiques et sociaux. Le fait d'agir sur leur environnement quotidien motive les enfants et donne du sens aux apprentissages.

Elle consiste en particulier à :

- agir et améliorer son cadre de vie,
- développer la démarche coopérative,
- sensibiliser à l'éducation au développement durable.

## Qu'est-ce qu'on fait dans le projet ?

Vous trouverez de nombreux exemples de réalisations sur le site de l'OCCE du Gers : permaculture, lien entre ce qu'on trouve dans l'assiette et sa production, land'art, visites de boulanger, d'agriculteurs voisins, jardin ornemental, bulbes, jardin des senteurs...

Les possibilités sont infinies et nous sommes à votre disposition pour vous communiquer des réalisations d'années précédentes.

## Visites et valorisation

Lors de la première visite des représentants de l'OCCE et des DDEN au printemps, les élèves présentent le travail de l'année, ainsi qu'un dossier rassemblant les traces de l'évolution du projet.

L'OCCE et les DDEN étudient les dossiers et rendent une deuxième visite aux inscrits, pour remettre aux élèves un diplôme, une aide financière pour la coopérative, ainsi que quelques cadeaux. Au-delà d'une récompense, cette rencontre **doit être** vécue par les enfants comme une mise en valeur de **leurs travaux**.

**Le projet Ecoles fleuries - Apprendre en jardinant** est organisé par les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) et l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE), avec le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale.

## Pour aller plus loin :

Vous avez la possibilité de vous inscrire à Eco coop, un projet national OCCE qui vous donne des ressources pour vous lancer dans un projet plus global. La thématique de l'année vous sera indiquée en début d'année.

L'année dernière, il s'agissait de la biodiversité.